

Note synthétique - Budget – Exercice 2023

Budget Annexe IRVE

Conformément à l'article L2313-1 du CGCT, les éléments ci-dessous présentent de manière synthétique les dépenses et recettes réalisées prévisionnelles de l'année 2023, au titre du Budget Principal du SDEI.

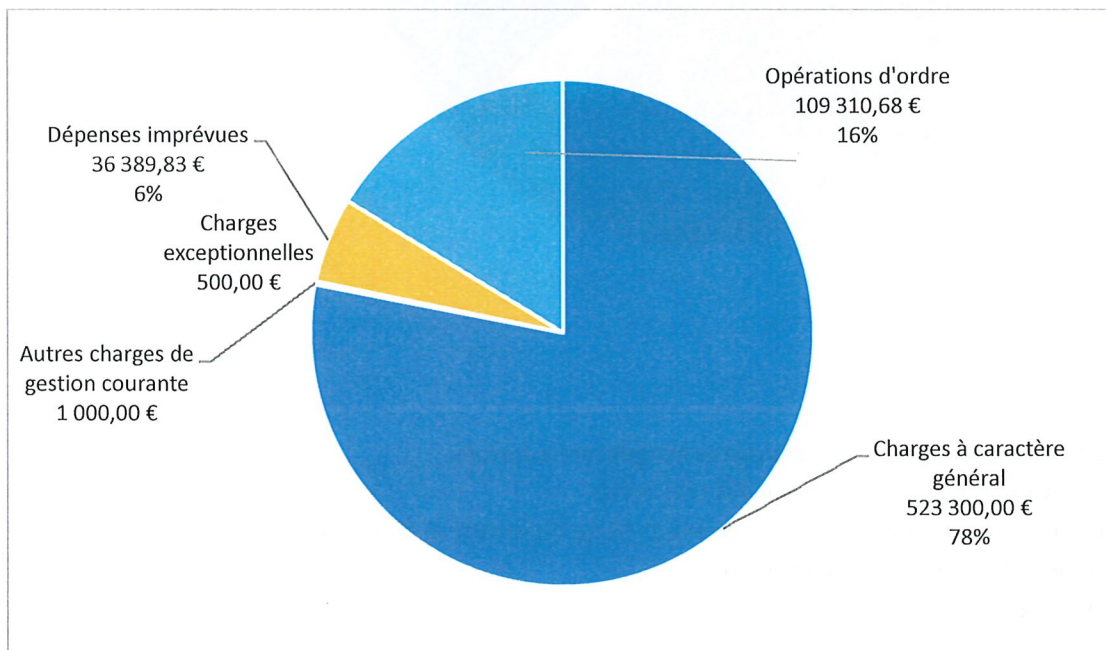
Le budget primitif est voté en début d'exercice (le 15 avril au plus tard) et recense toutes les inscriptions budgétaires prévisionnelles pour l'année civile. Une fois ce document approuvé par l'Assemblée Délibérante, le budget est exécuté tout au long de l'année dans la limite des crédits votés.

Ce document prévoit les dépenses et les recettes pour la **section de fonctionnement** (opérations nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité) et la **section d'investissement** (opérations impactant le patrimoine de la collectivité).

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Ce budget pourra être modifié par le vote de décisions modificatives au cours de l'année.

Dépenses prévisionnelles d'Exploitation - 2023 = 670 500,51€



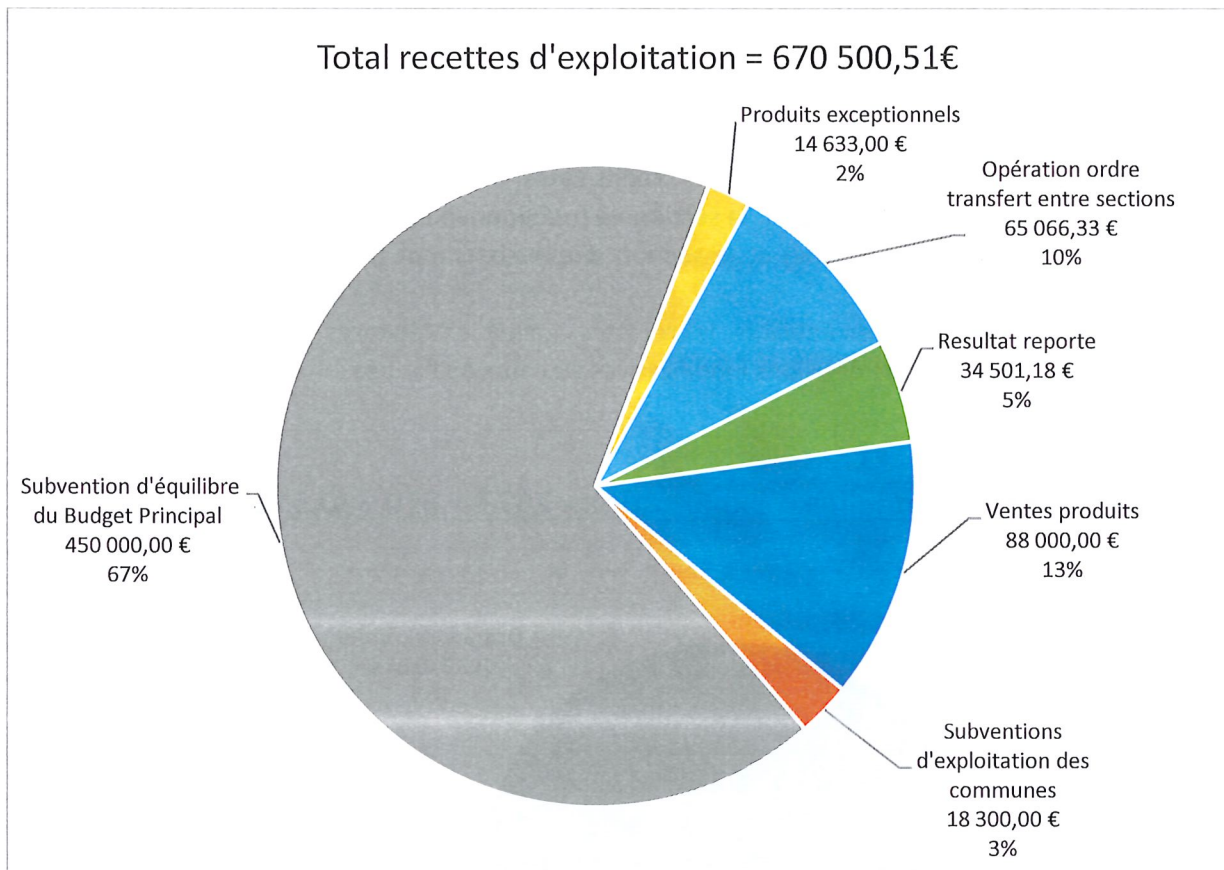
Les dépenses prévisionnelles d'exploitation sont :

011 « charges à caractère général » qui correspondent au fonctionnement de la compétence : fournitures non stockable « énergie » maintenance bornes, assurances, honoraires frais de télécommunications

022 : Dépenses imprévues

Opérations d'ordre : Dotations aux amortissements

Recettes prévisionnelles d'Exploitation - 2023 = 670 500.51 €



70 Prestations de services : Recettes liées aux recharges sur les bornes

74 Subventions exploitation : Participation des communes

75 « Produits de gestion courante » : Reversement du budget principal au budget annexe IRVE

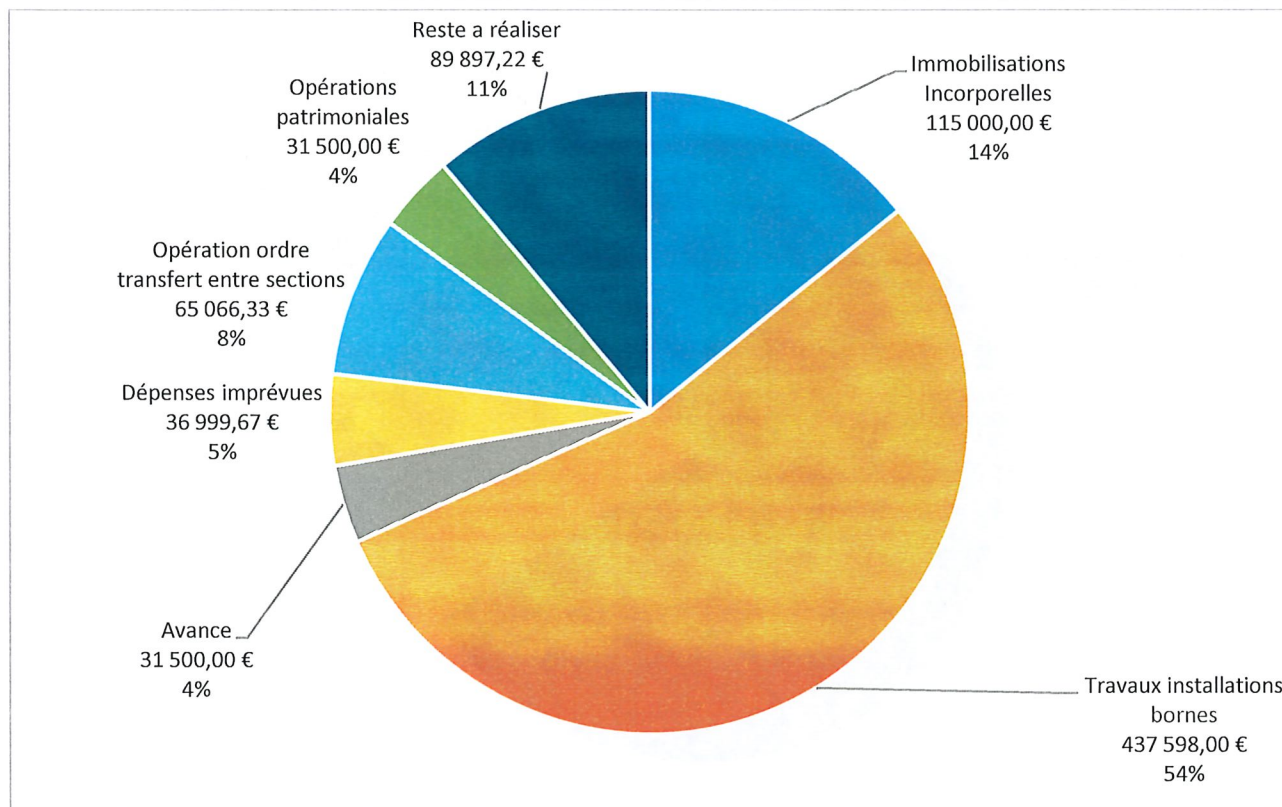
Operations ordre 777 Quotte part subventions

Résultat du Budget

Note synthétique - Budget – Exercice 2023

Budget IRVE

Structure des Dépenses prévisionnelles d'Investissement - 2023 = 807 561,22€



Chapitre 20 immobilisations incorporelles : Frais d'études (mobilité, projet SDIRVE), Annonces et insertions, Concessions et droits similaires

Chapitre 21 immobilisations corporelles : Travaux installation bornes : Fourniture, pose, Raccordement, Retrofit, Signalétique, signalisation

Chapitre 23 Avances

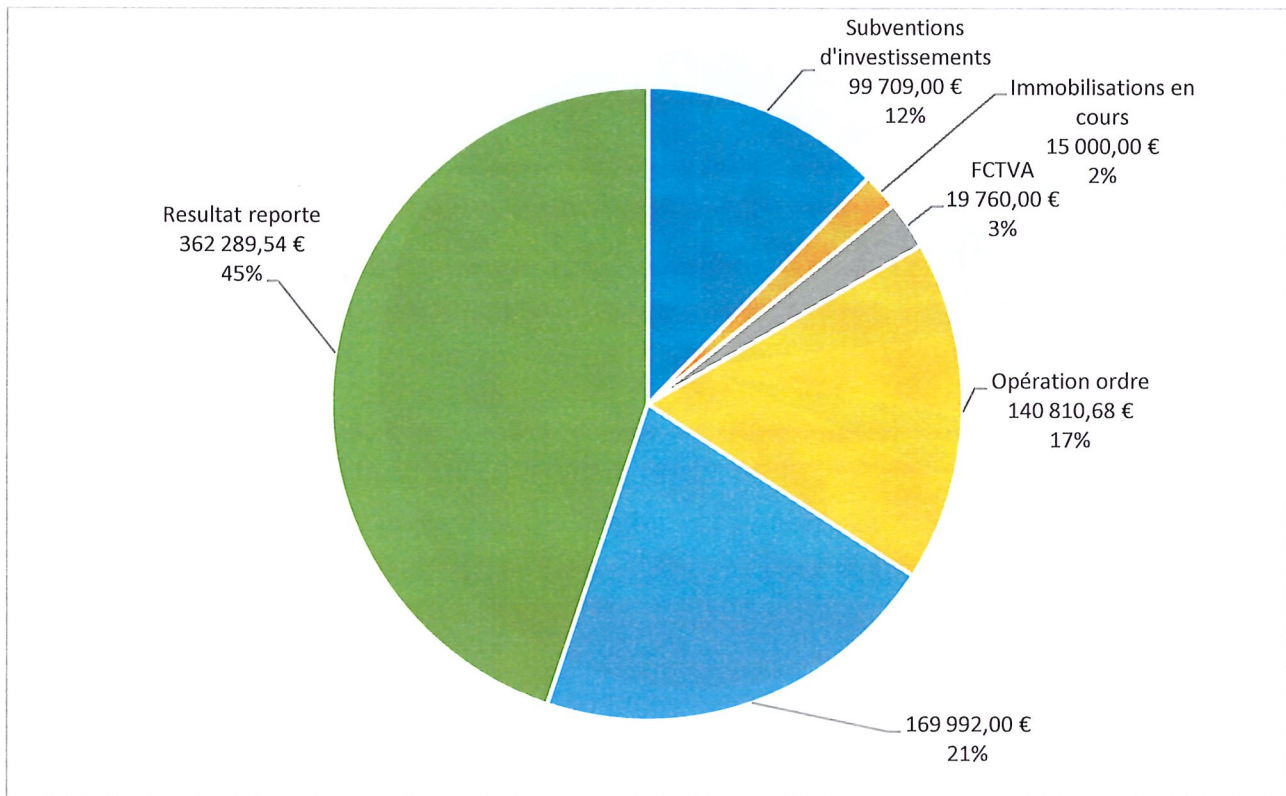
Chapitre 020 dépenses imprévues

040 : Opérations ordre entre sections

Chapitre 041 : Opérations patrimoniales

Restes à réaliser

Structure des Recettes prévisionnelles d'Investissement - 2023 = 807 561,22€



Ces investissements sont principalement financés par le résultat du budget, le FCTVA et les subventions cas Face banque des territoires et participations communales

Chapitre 13 : Subventions investissement : Subvention CAS FACE, Financement pour le SDIRVE

Chapitre 10 : FCTVA :

040 Opérations d'ordre

Chapitre 041 : Operations patrimoniales

001 Résultat investissement